



**ICP**

INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

# Charte de l'Institut Catholique de Paris

Une tradition d'engagement et de don de soi.....	2
Une Université <i>qui construit</i> .....	3
Une Université <i>qui innove</i> .....	4
Une Université <i>qui accueille</i> .....	5

## **Charte de l'Institut Catholique de Paris "L'esprit grand ouvert sur le monde"**

Texte approuvé par l'Assemblée Générale des Evêques fondateurs de l'ICP le 29 janvier 2013

L'Institut Catholique de Paris sert un projet universitaire voulu et accompagné par l'Église catholique depuis sa fondation en 1875. Érigé en Université catholique de droit pontifical en 1895, l'ICP est également pour l'État un établissement privé d'enseignement supérieur. Sa mission comporte deux aspects indissociables : d'une part, permettre à l'Église catholique de contribuer au bien commun en s'engageant dans les tâches d'enseignement, de recherche et de formation professionnelle à la lumière de la conception chrétienne de l'éducation et, d'autre part, mener la tâche de l'intelligence de la foi à l'aide de toutes les ressources de la raison, particulièrement dans le cadre de ses Facultés ecclésiastiques. À ce double titre, l'ICP participe de manière originale à la mission d'évangélisation de l'Église catholique. C'est le sens profond du soutien qu'apportent les Évêques fondateurs à la mise en œuvre de son projet universitaire.

### **Une tradition d'engagement et de don de soi**

Fondée en 1215, la Faculté de Théologie de Paris est à l'origine de l'idée même d'Université, dont elle fut l'une des pionnières en Europe avec celles de Bologne et de Salamanque. L'institution universitaire rassemblait alors des enseignants, des chercheurs et des étudiants autour d'un projet commun visant à produire des connaissances nouvelles et à les diffuser, selon une conception ouverte de la raison. L'Université vit naître la *disputatio*, le débat, la circulation des idées et des chercheurs à travers l'Europe. En exposant la foi chrétienne au foisonnement des rationalités et des cultures, l'Université jetait les bases d'une réflexion organique et structurée permettant de penser l'homme, le monde et Dieu avec toutes les ressources de la raison et de la sensibilité.

L'ICP constitue un pôle de recherche universitaire à la fois innovant et pleinement porteur d'un tel héritage. Exerçant de manière responsable la liberté d'enseignement offerte par l'Église catholique et garantie par l'État, l'ICP s'appuie sur le dialogue exigeant entre les disciplines pour stimuler, au plan individuel et collectif, la recherche exigeante de la vérité, dans un esprit de concorde et de respect de la liberté de conscience. La fonction de l'ICP ne se réduit donc pas à offrir des services consommables, ni à inculquer des compétences techniques ou des savoirs utilitaires. Au contraire, son ambition est que tous les membres de la communauté universitaire puissent être associés et mobilisés autour du projet qui anime l'Université depuis sa création : « chercher ensemble la vérité dans tous les savoirs »<sup>1</sup>.

Implanté sur le site de l'ancien couvent des Carmes au cœur du Quartier latin, l'Institut Catholique de Paris est un « lieu pénétré d'histoire, héritier de la plus prestigieuse

---

<sup>1</sup> Discours du pape Benoît XVI aux jeunes professeurs universitaires, Madrid, 19 août 2011.

tradition universitaire », comme le rappelait le bienheureux Jean-Paul II lors de sa visite le 1er juin 1980. À ce titre, l'Institut Catholique de Paris s'inscrit dans une double tradition spirituelle et universitaire. Établi sur le site du martyrium de l'église Saint-Joseph qui conserve les reliques des prêtres tombés pour leur foi en septembre 1792, l'Institut Catholique de Paris est un lieu où l'intelligence de la foi s'offre dans son actualité et les engagements concrets qu'elle suscite à chaque époque. Henri-Dominique Lacordaire y vécut plusieurs années. Le bienheureux Frédéric Ozanam, fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, y est inhumé. Christian de Chergé, moine de Tibhirine, y fut séminariste et étudiant.

Cet ensemble historique, constamment rénové et embelli, stimule la vie universitaire. Il provoque chacun à se souvenir que les études ne sont pas une fin en elles-mêmes, et à s'interroger sur la manière dont il s'inscrira dans cette tradition d'engagement et de don de soi. Dans le préambule de la constitution apostolique *Ex Corde Ecclesiae* qui régit les universités catholiques, le Pape Jean-Paul II écrit : « *Pendant de longues années, j'ai fait moi-même l'expérience bénéfique, qui m'a intérieurement enrichi, de ce qu'est précisément la vie universitaire : l'ardente recherche de la vérité et sa transmission désintéressée aux jeunes et à tous ceux qui apprennent à raisonner avec vigueur, pour agir avec certitude et mieux servir la société humaine* <sup>2</sup>.

## **Une Université qui construit**

À l'instar des collèges d'humanités du Moyen Âge, qui formaient les jeunes esprits à la culture générale de leur époque, l'ICP apporte aux étudiants du XXI<sup>e</sup> siècle les savoirs et les compétences qui leur permettront d'acquérir une culture à la fois solide et ouverte. Dans ce but, la pédagogie mise en œuvre à l'ICP associe une formation de haut niveau scientifique et un accompagnement personnalisé des étudiants.

L'ICP combine le meilleur de l'Université et des Grandes Écoles, en s'ouvrant à un réseau international d'Universités catholiques et non catholiques, de centres de recherche et d'entreprises, en développant un pôle de premier plan pour la recherche dans les disciplines théologiques, philosophiques, juridiques, littéraires, éducatives et sociales. Il veut permettre aux étudiants de s'approprier des savoirs fondamentaux en donnant du sens à leurs études. Il veut aussi les aider à forger leur propre regard sur le monde et à choisir progressivement une voie personnelle et professionnelle dans laquelle ils s'épanouissent et qui serve le bien commun.

Afin de mettre en pratique ces principes, l'ICP favorise, par des moyens qu'il génère, la construction des personnes et des projets qui les animent, en particulier les projets pédagogiques et de recherche. Il promeut des initiatives associant des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs, des anciens, ainsi que différents types de partenaires.

Cette reconnaissance mutuelle dans l'édification individuelle et collective vise à permettre à chacun d'acquérir les connaissances et les compétences pertinentes pour

---

<sup>2</sup> *Ex Corde Ecclesiae*, 1990.

son projet. L'ICP soutient et accompagne tout au long des études et jusqu'à l'insertion professionnelle, grâce notamment à ses réseaux nationaux et internationaux ; il est attentif aux enjeux de formation tout au long de la vie, d'évolution professionnelle et de mobilité (interne aussi bien qu'internationale). Il promeut les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et les normes universitaires européennes.

En retour, les membres de la communauté universitaire de l'ICP s'engagent à adhérer au projet de l'ICP, à le respecter, à le mettre en œuvre et à le promouvoir au niveau qui leur est propre. Quelle que soit la position occupée au sein de la communauté, la participation au projet de l'ICP implique l'écoute bienveillante des différents points de vue et initiatives des autres membres de la communauté ; la confiance, l'honnêteté intellectuelle, le respect des règles communément instituées ; la coopération, le partage des informations ; le sentiment d'appartenance et l'endossement de l'image de l'ICP vis-à-vis de l'extérieur.

Une même relation d'édification mutuelle s'instaure entre l'ICP et les cultures qui l'environnent. L'ICP s'engage à servir et à promouvoir la justice sociale, le dialogue interculturel et l'amitié entre les croyants des diverses religions. *Chaque Université catholique ressent la responsabilité de contribuer concrètement au progrès de la société au sein de laquelle elle travaille : elle pourra chercher, par exemple, les moyens de rendre l'éducation universitaire accessible à tous ceux qui peuvent en tirer profit, spécialement les pauvres ou les membres des groupes minoritaires qui en ont été traditionnellement privés (...)*

*De par sa nature même, l'Université promeut la culture par son activité de recherche, aide à transmettre la culture locale aux générations successives par son enseignement et favorise les initiatives culturelles par ses propres services éducatifs. Elle est ouverte à toute l'expérience humaine, prête au dialogue et à l'étude de quelque culture que ce soit. L'Université catholique participe à ce projet en offrant la riche expérience culturelle de l'Eglise. En outre, consciente de ce que la culture humaine est ouverte à la Révélation et à la transcendance, l'Université catholique est le lieu premier et privilégié d'un fructueux dialogue entre Evangile et culture<sup>3</sup>.*

## **Une Université qui innove**

Depuis sa fondation, l'ICP a l'ambition d'associer dans un même projet universitaire ses Facultés, ses Instituts et ses Écoles. Les six Facultés, de théologie, droit canonique, philosophie, sciences sociales et économiques, lettres et éducation portent - singulièrement et à travers leurs collaborations mutuelles - un projet de recherche original et innovant qui, accueillant le phénomène religieux comme une dimension essentielle de l'humain, étudie les religions et leur rôle dans les sociétés.

De même, les Instituts et Écoles associées traduisent dans leurs différentes spécialisations professionnelles le souci des enjeux anthropologiques qui leur sont attachés. Conformément à l'enseignement social de l'Église catholique et dépassant la

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

simple technicité de leur domaine de compétence, elles ont pour ambition d'en interroger et d'en promouvoir la signification profonde pour l'être humain, tout en se maintenant à la pointe de l'innovation pédagogique.

*(...) les Universités catholiques sont appelées à un renouvellement continu, autant parce qu'elles sont universités que parce qu'elles sont catholiques. En effet, le sens de la recherche scientifique et de la technologie, de la coexistence sociale, de la culture, et encore plus profondément, le sens même de l'homme est en jeu. Ce renouvellement exige d'avoir clairement conscience que son caractère catholique rend l'Université plus capable de s'adonner à la recherche désintéressée de la vérité – recherche qui n'est donc pas subordonnée, ni conditionnée par des intérêts particuliers de quelque genre que ce soit.*

*L'Université catholique est donc le lieu où les spécialistes examinent à fond la réalité avec leurs propres méthodes dans les diverses disciplines académiques et contribuent de la sorte à l'enrichissement du trésor des connaissances humaines. Chaque discipline est étudiée de façon systématique, les différentes disciplines étant ensuite portées au dialogue entre elles en vue d'un enrichissement réciproque.*

*Cette recherche aide non seulement les hommes et les femmes à poursuivre constamment la vérité, mais elle leur offre aussi un témoignage efficace, si nécessaire aujourd'hui, de la confiance que l'Eglise place dans la valeur intrinsèque de la science et de la recherche. Dans une Université catholique, la recherche comprend nécessairement : a) la poursuite d'une intégration de la connaissance ; b) le dialogue entre foi et raison ; c) une préoccupation éthique ; et d) une perspective théologique.*

Dans cet esprit, les enseignants aident les étudiants à discerner et à exercer leur responsabilité individuelle et collective. Grâce à une veille scientifique constante, les enseignants sont attentifs aux évolutions du monde : ils suscitent la curiosité des étudiants et font de ces derniers de véritables partenaires de recherche. Ils leur donnent la capacité d'innover, tout particulièrement aux doctorants qui participent activement à la construction des savoirs. Les étudiants sont également initiateurs de projets, notamment au sein de la Vie étudiante de l'ICP. Ils sont des acteurs du changement et se sentent engagés. Ils prennent des risques et peuvent être confrontés à l'échec. Les personnels de l'ICP veillent à mettre en œuvre une pédagogie du discernement et de la seconde chance.

Plus généralement, tous les personnels enseignants, administratifs et techniques participent aux projets de l'Université : tous peuvent donc s'associer aux processus de décisions, ont la liberté de proposer une innovation. Ils sont au service de l'institution et sont des facilitateurs, ont un devoir d'alerte, font preuve de souplesse et de réactivité, dans le respect des fonctions et de la responsabilité statutaire de chacun.

## **Une Université qui accueille**

Afin de porter collectivement ce projet, l'ICP accueille et inclut les étudiants, les enseignants-chercheurs et l'ensemble des personnels qui participent à sa mission dans toutes leurs diversités. Venant des cinq continents, ceux-ci sont encouragés à y apporter

la richesse de leur pluralité humaine, culturelle, religieuse, intellectuelle, et à s'engager dans son projet universitaire. L'aumônerie de l'ICP propose aux étudiants qui le souhaitent une formation religieuse et spirituelle, ainsi qu'une vie communautaire et sacramentelle ouverte aux activités des paroisses et de la mission étudiante en Ile-de-France.

À travers cet accueil de tous, l'ICP veut promouvoir un sens vécu de la dignité de la personne humaine, de la justice sociale et de la fraternité. Il porte une attention particulière à ne pas exclure, par son organisation ou par ses orientations, certaines catégories de public. Il mène notamment une politique active en vue de l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap. L'accessibilité, ainsi que la promotion sociale et scolaire font partie de ses objectifs prioritaires.

L'accueil, à l'ICP, implique l'accompagnement de la personne tout au long de son parcours. Il englobe la réalité académique, psychologique, sociale et spirituelle de l'étudiant. Cet accueil repose sur une offre de formation claire, aux objectifs précis ; sur un processus d'évaluation transparent et un souci d'équité ; sur de bonnes conditions de travail ; sur la prise en compte des moyens et des ressources de chacun ; sur la prise en considération de ses différences ; sur les moyens d'accompagner les étudiants de manière individualisée et personnalisée ; sur le souci d'être entendu et considéré par sa hiérarchie, dans un objectif d'équité vis-à-vis des étudiants.

*La communauté universitaire est animée par un esprit de liberté et de charité ; elle est caractérisée par le respect réciproque, par le dialogue sincère, par l'attention aux droits de chacun. Elle aide tous ses membres à atteindre la plénitude en tant que personnes humaines. Chaque membre de la communauté, à son tour, aide à promouvoir l'unité et contribue, selon son rôle et ses capacités propres, aux décisions qui concernent la communauté elle-même, ainsi qu'à préserver et à renforcer le caractère catholique de l'institution. (...)*

*La communauté universitaire de nombreuses institutions catholiques comporte des collègues appartenant à d'autres Eglises, à d'autres Communautés ecclésiales et à d'autres religions, ainsi que des collègues qui ne professent aucun credo religieux. Ces hommes et ces femmes contribuent, par leur formation et leur expérience, au progrès des diverses disciplines académiques et au déroulement d'autres tâches universitaires<sup>4</sup>.*

Les membres de la communauté, étudiants, enseignants et personnels agissent dans le respect de l'autre, dans le cadre du contrat pédagogique spécifique et de ses contraintes ainsi que dans celui, plus général, de cette charte.

**Audacieuse et engagée, la communauté universitaire de l'Institut Catholique de Paris réalise ainsi sa vocation avec l'esprit grand ouvert sur le monde.**

---

<sup>4</sup> Ibid.